

Adrien BERBESSON

Par : Jean-Paul Bedoin



Association Eysses

- Informations

- Nom : BERBESSON
- Prénom(s) : Adrien

- Etat civil

- Date de naissance : 13/03/1884
- Ville de naissance : Ajat
- Département de naissance : Dordogne
- Pays de naissance : France
- Date de décès : 10/10/1968
- Lieu de décès : Mussidan (Dordogne)

- Résistance

- Organisation(s) de résistance :
 - Parti communiste
- Département(s) de résistance : Dordogne

- Arrestation et condamnation

- Date d'arrestation : 22/10/1942
- Département d'arrestation : Dordogne
- Juridiction de condamnation : Section spéciale - Limoges
- Date de condamnation : 06/04/1943
- Motif(s) de condamnation :
 - propagande communiste
- Peine infligée : Prison
- Durée de la peine : 1 an

- Parcours carcéral :
 - Saint-Paul-d'Eyjeaux
 - Périgueux
 - Limoges
 - Eysses
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 25/07/1943
 - Numéro d'écrou à Eysses : 2084
 - Préau ou autre affectation :
 - Préau 4
 - Compagnie de combat : 4e Cie Pelouze
 - Motif de la levée d'écrou : Libéré
 - Date de la levée d'écrou : 08/11/1943
 - Durée de détention : 0 an(s), 3 mois, 14 jour(s)

Biographie

Adrien Berbesson, fils de Antoine et de Jeanne Latournerie, cultivateurs, est né aux Jarissoux, commune d'Ajat (Dordogne) le 13 mars 1884. Intérimaire des Postes, il est incorporé, le 26 octobre 1902, comme engagé volontaire pour 4 ans, au sein du 4e Régiment de Chasseurs d'Afrique et sert en Tunisie du 27 octobre 1902 au 21 janvier 1906. Adrien, promu brigadier le 9 septembre 1903, passe dans la disponibilité de l'armée active le 19 janvier 1906.

Le 12 septembre 1907, Adrien, employé des Postes et Télégraphes demeurant rue Kléber à Périgueux, y épouse Germaine Raspiengeas, née le 15 juin 1888, fille d'Antoine, employé à la compagnie d'Orléans et de Henriette Parcelier. Le couple a deux enfants, Paul et Suzanne, nés à Périgueux respectivement le 12 juillet 1908 et le 15 novembre 1909.

Facteur des Postes et Télégraphes de la Seine, affecté à Paris du 29 janvier 1908 au 1er juin 1917, Adrien est rappelé à l'activité le 20 mai 1917 et affecté au 6e Régiment du Génie où il arrive le 1er juin. Le 7 novembre 1917, il passe au 111e Régiment d'Artillerie lourde (RAL), puis au 109e le 16 février 1918. Promu maréchal-des-logis le 23 avril, il est classé non disponible de l'administration des PTT de la Seine comme courrier aux ambulances de l'Est à Paris en date du 1er avril 1920. Adrien est libéré du service militaire le 25 octobre 1930.

La famille Berbesson est politiquement engagée. Le fils, cheminot communiste de

Périgueux, est interné politique en 1941, la fille, militante au PCF et membre des FTP d'Île-de-France, arrêtée par les brigades spéciales de la préfecture de police, le 23 mars 1943. Leur père, Adrien, retraité des Postes, est arrêté le 22 octobre 1942, interné au centre de séjour surveillé de Saint-Paul-d'Eyjeaux (Haute-Vienne) et incarcéré à la prison militaire de Périgueux le 8 novembre 1942. Transféré à la prison civile de Limoges le 26 février 1943, il est jugé par la Section spéciale de Limoges et condamné le 6 avril 1943, pour propagande communiste (diffusion de tracts et brochures), à un an de prison et transféré à la maison centrale d'Eysses le 25 juillet 1943 où il est écroué sous le n°2084 et affecté au préau n°4 où il fait partie de la Cie Pelouze (unité de combat clandestine, commandée par [Gabriel Pelouze](#), employé des PTT, figure de la Résistance, originaire de l'Aude, fusillée par les autorités de Vichy et l'occupant le 23 février 1944 à la suite de l'insurrection de la prison).

Adrien est libéré à l'expiration de sa peine le 8 novembre 1943 et regagne le Périgord. « Depuis ma libération, écrit-il dans un courrier en date du 26 mars 1947, et jusqu'au jour de la libération de la Dordogne, il ne m'a pas été possible d'effectuer un travail contrôlé car, malgré les recherches auxquelles je me suis livré, je n'ai pu contacter un responsable ». Adrien, sur le point de rejoindre le maquis, est dénoncé par « un honnête commerçant [qui], ayant appris [qu'il faisait] une propagande communiste, se fit un devoir d'en aviser le chef de la Milice de Périgueux » En l'absence de celui-ci, la lettre interceptée par « une employée qui faisait de la Résistance » permet à Adrien et à son épouse « indiquée comme [lui] étant d'un grand secours », d'échapper au pire et de changer d'air, en quittant la capitale périgorde pour la Freunie à Mussidan où il finit sa vie le 10 octobre 1968.